

Appellation

**Peintre Appareillage électrique**

No d'emploi

**ME0161**

Nature du travail

- **Effectue la réparation et la peinture de l'appareillage électrique.**
- **Assiste son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.**

LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHÉ DES OPÉRATIONS.

Tâches types

1. **Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.**
2. **Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.**
3. **Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.**
4. **Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.**
5. **Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.**
6. **Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).**
7. **Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.**
8. **Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laius.**
9. **Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés : mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.**
10. **Rédige des rapports d'inspection des véhicules, trousse de premiers soins.**
11. **Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.**
12. **Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.**
13. **Nettoie les surfaces avec du dissolvant pour décaper la graisse, l'huile et toute autre saleté sur l'appareil.**
14. **Décape tous genres de peinture que l'on retrouve sur l'appareil et enlève rouille, corrosion et autres, à l'aide d'outils pneumatiques ou mécaniques, sableuses à disques, perceuses et outils au jet de sable.**
15. **Répare les parties corrodées, endommagées, bosselées à l'aide de plastique renforcé avec durcisseur, chalumeau, etc.**
16. **Identifie, masque et enlève les parties de l'appareil ou de l'équipement ne devant pas être peinturées.**
17. **Nettoie ou remplace les joints d'étanchéité.**
18. **Prépare et applique les applications de fond sur les appareils et les équipements.**
19. **Prépare et applique la peinture nécessaire à l'aide des outils fournis (fusils à air conventionnel et à air less, etc.).**
20. **Identifie et effectue le sablage et le nettoyage requis entre chaque application de peinture.**
21. **Fait le lettrage requis.**
22. **Nettoie tous les outils utilisés, la chambre à peinture et les filtres à air.**
23. **Déplace et manutentionne l'appareillage et l'équipement à l'aide de l'équipement approprié (chariot élévateur, pont roulant, etc.).**
24. **Conduit un véhicule.**

Appellation <b>Peintre Appareillage électrique</b>	No d'emploi <b>ME0161</b>
---	------------------------------

- 25. Peut accomplir les tâches d'emplois de classe inférieure, lorsque requis.
- 26. Peut donner des premiers soins et la respiration artificielle; prend les mesures prévues en cas d'incendie en utilisant l'équipement requis.

N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.


**Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.**

<b>FACTEURS 2016</b>	Scolarité et formation préparatoire	Expérience apprent.	Habiletés manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité		
<b>DEGRÉ</b>	1	3	3	2	1	1	1	2	3	3	3	<b>TOTAL</b>	<b>CLASSE</b>
<b>POINTAGE</b>	10	30	21	24	7	10	12	18	27	24	18	201	6

Appellation <b>Peintre Appareillage électrique</b>	No d'emploi <b>ME0161</b>
---	------------------------------

<p>Exigences d'emploi</p> <p><b>Détenir une attestation d'études professionnelles (AEP) en peinture industrielle</b></p> <p><b>ou</b></p> <p><b>un diplôme d'études secondaires (DES)</b></p> <p><b>Posséder au moins trois années d'expérience dans la réalisation de tous genres de travaux de peinture sur des surfaces métalliques à l'aide d'un pistolet à air conventionnel.</b></p> <p><b>Être en mesure d'effectuer les préparations des surfaces à peindre (métaux ferreux et non ferreux) et les mélanges de peinture en vue d'obtenir les colorations requises.</b></p> <p><b>Être en mesure d'effectuer le nettoyage aux granules de sable (jet mag, sand blast).</b></p> <p><b>Être en mesure de travailler en hauteur.</b></p> <p><b>Être en mesure de lire et d'interpréter des plans et croquis relatifs aux tâches à effectuer</b></p> <p><b>Être en mesure de travailler selon les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature du travail de cet emploi.</b></p> <p><b>Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.</b></p> <p><b>Avoir de la facilité à travailler en équipe.</b></p> <p><b>Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.</b></p> <p><b>Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.</b></p> <p><b>Etre en mesure d'utiliser les systèmes informatiques pertinents à la fonction.</b></p> <p><b>Posséder des aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.</b></p> <p>N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.</p>
--

**Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale**

<b>François Bédard, Chef rémunération et avantages sociaux</b>		Date officielle AAAA-MM-JJ <b>2016-02-01</b>
--	--	--

**\*Exigences modifiées janvier 2018**